

AUDITEUR GÉNÉRAL

52 Traitements et dépenses de bureau 612,836 00

ASSURANCES

169 Administration 377,445 00
170 Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies 38,928 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Contrôleur du Trésor—

689 Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires—Crédit supplémentaire requis pour organiser le paiement des pensions universelles de vieillesse 643,700 00

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS

690 Subventions à verser aux universités et autres institutions équivalentes de hautes études en montants ne dépassant pas dans leur ensemble, pour chaque province, 50 cents par habitant de la province, selon que le détermine le Bureau fédéral de la statistique, et conformément aux règlements que le Gouverneur en conseil édictera sur la recommandation du ministre des Finances, lequel est autorisé à consulter un comité composé de membres de la Conférence nationale des universités canadiennes à l'égard de la répartition de ces subventions entre les institutions de chaque province selon le principe général voulant que ces subventions soient proportionnées au nombre d'étudiants inscrits aux universités et institutions assimilées et suivant des cours reconnus comme conduisant à un degré universitaire 7,100,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SERVICES DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

731 Service médical des immigrants—Crédit supplémentaire 154,460 00
732 Hygiène industrielle—Crédit supplémentaire 17,200 00

SERVICES DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

733 Pensions de vieillesse et pensions de cécité—Administration—Crédit supplémentaire 31,260 00

Sécurité pour la vieillesse—

734 Établissement d'un système d'enregistrement national à l'égard des pensions de vieillesse universelles et organisation et administration desdites pensions 508,500 00